

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Jeunesse et des Sports  
Service de la Jeunesse  
19668

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET**

**OBJET : Programme Impact Jeune - Avenant à la convention de subvention attribuée à la  
Fondation d'Auteuil.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la jeunesse et à l'insertion professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre du Programme Impact Jeunes, se déroulant sur 4 années, de 2017 à 2020, le Conseil départemental a renouvelé son aide en fonctionnement à la Fondation d'Auteuil, pour le financement d'actions conduites en direction des jeunes de 3 territoires des Bouches-du-Rhône (Cités les Lauriers et Félix Pyat à Marseille, cité les Ferrages à Tarascon).

A cet effet, une subvention lui a été accordée lors de la Commission permanente n° 75 du 12/12/2019.

Dans le cadre de ce projet, la Fondation d'Auteuil reverse, pour le déploiement des actions, une partie de la subvention à des partenaires associatifs.

Le présent rapport a vocation à préciser par le biais d'un avenant, le détail des montants reversés pour ces actions par la Fondation d'Auteuil, ces éléments ne figurant pas à l'article 3 de la convention initiale.

L'avenant à la convention ainsi que la convention initiale sont annexés au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

